



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
UNITÉ DE GÉNÉRALISATION DU SECONDAIRE

CURRICULUM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL

1^{ère} ANNÉE
ECONOMIE

Septembre 2015

SOMMAIRE

I.	FINALITES DE L'ÉDUCATION HAITIENNE	2
II.	BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L'EDUCATION EN HAITI	2
III.	MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI	3
	3.1 Mission d'Instruction	3
	3.2 Mission de formation à la vie sociale	3
	3.3 Mission de qualification	4
IV.	OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI	4
	4.1 Objectifs	4
	4.2 Principes	5
	4.3 Compétences terminales	5
V.	ÉVALUATION	6

I. FINALITÉS DE L'ÉDUCATION HAÏTIENNE

- v L'éducation haïtienne, s'inspirant d'une philosophie humaniste et pragmatique, se veut nationale et affirme l'identité de l'homme haïtien. Elle doit favoriser l'épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions, physique et sportive, affective, intellectuelle, artistique et morale et former des citoyens responsables, agents de développement politique, économique, social et culturel du pays. Elle doit promouvoir l'identité et la culture nationales. Elle doit également s'ouvrir aux valeurs universelles, régionales ou caribéennes et aux autres cultures, sans préjugés des valeurs culturelles du pays;

- v L'éducation haïtienne a pour mission de développer la conscience nationale, le sens des responsabilités et l'esprit Communautaire par l'intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par sa contribution à l'amélioration de l'environnement physique et social et aux progrès dans la vie sociale et économique du pays, elle constitue un instrument de développement national ;

- v L'éducation haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l'homme- citoyen -producteur capable d'améliorer en permanence les conditions physiques naturelles ; à créer les richesses matérielles et contribuer à la promotion des valeurs culturelles, morales et spirituelles. L'école haïtienne doit prôner les grandes valeurs des temps modernes comme le respect de la personne humaine. Par ses nouvelles fonctions, l'éducation haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formation spécialisée à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussir dans le développement des aptitudes individuelles.

II. BUTS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION EN HAÏTI

L'École haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d'éducation de tous les fils et filles de la nation d'une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des buts et des objectifs généraux suivants :

1. L'intégration de l'École Haïtienne à tous les niveaux d'activités socio-économiques nationales.
2. L'amélioration qualitative de l'enseignement et la rénovation des contenus.
3. La promotion de l'identité nationale et des valeurs culturelles.

III. MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAÏTI

Tel qu'il ressort des finalités, buts et objectifs généraux décrits dans les paragraphes précédents, l'enseignement secondaire haïtien se donne une triple mission : une **mission d'instruction**, une **mission de formation à la vie sociale** et une **mission de qualification**.

3.1 MISSION D'INSTRUCTION

Cette mission vise à transmettre les connaissances culturelles ou savoirs qui permettent aux citoyens de connaître aussi bien l'environnement national qu'international. Elle contribue également à élargir et compléter les connaissances transmises au fondamental dans les domaines historiques, géographiques, littéraires, scientifiques. Le nouveau secondaire contribuera à fournir aux élèves les instruments, les concepts, et les méthodes de référence résultant des avancées de la science et des paradigmes de l'époque.

Cette mission d'instruction contribuera à produire des hommes et des femmes capables de se situer dans le monde contemporain, de se déterminer et d'évoluer en fonction des moyens et des circonstances. Elle développera chez eux l'esprit critique et vigilant à l'égard de toutes les formes de manipulation et de manichéisme. Aujourd'hui, un esprit formé a besoin d'une culture générale étendue et de la possibilité d'approfondir un certain nombre de matières. Les programmes doivent favoriser, à travers différentes séries d'enseignement, la simultanéité de ces deux tendances.

3.2 MISSION DE FORMATION À LA VIE SOCIALE

Cette mission de formation à la vie sociale intègre trois dimensions qui sont liées :

- § une dimension de formation à la vie civique que l'on peut qualifier, par rapport à l'étape actuelle de l'évolution de la société, de **construction de la démocratie et de l'État de droit en Haïti** dans la mesure où elle vise la formation d'hommes et de femmes capables de fonctionner comme des citoyens soucieux de leurs droits et de leurs devoirs et capables d'appliquer les règles du jeu démocratique ;
- § une dimension de formation à l'action familiale pour préparer les élèves à leur future vie de couple et à leurs responsabilités de parents.
- § une dimension spirituelle et d'engagement communautaire caractérisée par une démarche individuelle située dans une collectivité, qui s'enracine dans les questions fondamentales du sens à la vie et qui tend vers la construction d'une vision de l'existence cohérente et mobilisatrice, en constante évolution et une contribution de l'individu à la vie collective fondée sur la reconnaissance de la valeur et de la dignité des personnes et orientée vers la construction d'une société plus harmonieuse et solidaire

3.3 MISSION DE QUALIFICATION

L'enseignement secondaire occupe une place importante dans le système scolaire. Entre l'enseignement fondamental (1^{er}, 2^e et 3^e cycles) prévu pour tous – qui obéit à une logique d'unification – et l'enseignement supérieur – qui obéit à une logique de spécialisation, l'enseignement secondaire participe à la formation des élèves dans la perspective d'une diversification progressive. Pour cela, il articule deux éléments constitutifs : d'une part, une culture commune à laquelle doivent accéder tous les élèves préparant un baccalauréat, d'autre part, des cursus de formation en relation avec les grandes familles de métiers ou secteurs d'activités.

IV. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DEL'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

4.1 OBJECTIFS

En conformité avec la triple mission décrite ci-dessus, l'enseignement secondaire doit répondre aux objectifs généraux suivants :

- Assurer aux élèves une formation générale, scientifique, technique et professionnelle de qualité en transmettant et en construisant des savoirs qui leur permettront de comprendre le monde contemporain ;
- Développer chez les élèves des attitudes, des aptitudes et des comportements leur permettant de devenir des agents de changement, de développement économique, social et culturel du pays et des promoteurs de la démocratie et des droits de l'homme ;
- Donner aux élèves une formation théorique et pratique favorisant le développement de qualifications indispensables à l'exercice d'une activité de production ;
- Réaliser l'orientation des élèves qui en fin de deuxième année du secondaire devra déboucher sur des filières diversifiées, celle-ci doit prendre en considération les souhaits des parents et des élèves et les possibilités de ces derniers. Cette stratégie devrait entraîner, en bout de piste, une diminution du taux de redoublement et une augmentation du taux de réussite car, les usagers mesurent le système éducatif à l'aune des résultats aux examens officiels ;
- Préparer les élèves, au terme de l'enseignement secondaire, à s'adapter au marché du travail et/ou accéder à l'enseignement supérieur ou universitaire.

4.2 PRINCIPES

Pour répondre effectivement aux objectifs, finalités et missions définis, l'élaboration des programmes du Secondaire a été bâtie à partir des principes de base suivants :

- a) Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personne des élèves.
- b) Les disciplines d'enseignement doivent permettre de lier la formation à l'emploi.
- c) l'orientation des contenus du programme vers l'interdisciplinarité, par l'organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l'environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de vie active.
- d) Le développement des apprentissages sur la base de l'orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :
 - i) des compétences terminales thématiques par discipline et par famille de disciplines
 - ii) des compétences spécifiques à développer par chaque élève enfin de parcours ;
 - iii) des souhaits et vœux des parents ;
 - iv) des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.
- e) Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l'esprit d'analyse, de synthèse, d'évaluation et de jugement, l'aptitude à la recherche et à la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national.
- f) Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l'opposition « Travail Manuel - Travail intellectuel », par le décroisement des enseignements de chaque discipline grâce à l'application des connaissances et du développement des aptitudes.
- g) Le curriculum doit offrir des chances égales d'accès :
 - d'une part à des études et/ou des formations supérieures
 - d'autre part à l'emploi par le biais d'une formation technologique axée sur les grands ensembles de métiers (Industries, Gestion, Agriculture, Commerce, etc....)
- h) La production de fiches pédagogiques devant accompagner l'enseignant dans le cadre de sa prestation professionnelle.

4.3 COMPÉTENCES TERMINALES

- 4.3.1. Comprendre l'objectif de l'économie à travers l'arbitrage entre les besoins, les ressources rares et l'apport spécifique de l'économie à l'organisation sociale.
- 4.3.2 Expliquer le fonctionnement général d'une économie de marché à travers les mécanismes qui régissent les prix sur le marché.
- 4.3.3 Maîtriser les forces et les mécanismes responsables de la croissance économique et des fluctuations de la production, de l'emploi, du chômage et de l'inflation.

V. ÉVALUATION

L'évaluation au niveau du secondaire, conformément à l'approche pédagogique utilisée se veut qualitative. A la fin de chaque séance de cours, l'enseignant évalue les acquis des élèves. De même, il prendra soin d'évaluer chaque compétence terminale après avoir réalisé quelques activités d'intégration où l'apprenant aura à mobiliser des ressources telles : savoir, savoir-faire et savoir-être. Ces compétences seront évaluées à la fin de chaque trimestre en adoptant le modèle suivant :

Structure des échelles des niveaux de compétence

Niveau	Compétence	Jugement global en fin d'année
5	TRÈS DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève dépasse les exigences
4	DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève satisfait clairement les exigences
3	ACCEPTABLE	La compétence de l'élève satisfait minimalement aux exigences
2	PEU DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève est en deçà des exigences
1	TRÈS PEU DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève est nettement en deçà des exigences

THÈME : Fondements de l'économie		
COMPÉTENCES	CONTENUS	SITUATION D'ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre les fondements et l'importance de l'économie. ▪ Maîtriser les concepts de besoin, de rareté, de macro- économie et de micro-économie. ▪ Présenter l'objet de la macro-économie et de la micro-économie. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude des fondements de l'économie. ▪ Définition et objet d'étude de la science économique. ▪ L'histoire de l'économie. ▪ Définition de besoin et de rareté. ▪ Types de besoins et types de rareté. ▪ Nécessité de faire des choix, les besoins étant illimités et les ressources rares. ▪ Définition de système et de système économique. ▪ Macro-économie et l'approche holistique. ▪ Micro-économie et l'approche individualisme méthodologique. ▪ Définition d'agents économiques ▪ Types d'agents économiques : Ménages, ▪ entreprises et l'administration publique. ▪ Fonctions et importances des agents économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude des arbitrages ▪ Présentation des champs d'activités de la macro- économie et ceux de la micro-économie ▪ Identification des agents économiques ▪ Etude de leur rôle dans l'activité économique. ▪ Etude de cas ▪ Brainstorming autour des concepts : système et système économique Recherche documentaire et atelier de lecture dirigée. ▪ Présentation de cas concrets

THÈME : Les méthodes de l'économie		
COMPÉTENCES	CONTENUS	SITUATION D'ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre l'importance des modèles. ▪ Savoir différencier analyse positive et analyse normative. ▪ Schématiser la relation existant entre les différents agents économiques (via le diagramme des flux circulaires) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de méthode ▪ Définition de démarche scientifique ▪ Etapes de la démarche scientifique ▪ Hypothèses: Ceteris Paribus ▪ Définition de modèle et de modèle économique ▪ Modèle économique: instrument d'analyse de l'économiste ▪ Analyse positive et analyse normative: ▪ Perception et réalité ▪ les flux réels et monétaires ▪ Présentation simplifiée de l'activité économique à travers le diagramme des flux circulaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de l'importance des hypothèses dans la simplification des phénomènes économiques ▪ Elaboration des modèles en tant qu'instrument de l'analyse économique. Présentation de modèle des flux circulaires. ▪ Etude comparative entre analyse positive et analyse normative ▪ Technique d'interaction de ces deux analyses.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir le concept de cout de productivité et de coût d'opportunité ▪ Présenter Adam Smith et la loi des avantages absolus ▪ Présenter David Ricardo et la loi des avantages comparatifs ▪ Déduire l'importance de l'échange ▪ Présenter le concept de spécialisation et gains à l'échange 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de production ▪ Les fonctions principales de production : que produire et en quelle quantité ? comment produire et pourquoi produire ? ▪ Le processus de production et ses composantes: les facteurs de productions ▪ Schématiser la frontière des possibilités de production ▪ Définition de théorie ▪ Productivité et la théorie de l'avantage absolu ▪ Coût d'opportunité et la théorie des avantages comparatifs ▪ Réalisation de la jointure entre spécialisation et gains à l'échange ▪ Introduction des notions de commerce international : importation, exportation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de la production (fonction principale de l'économique). ▪ Présentation du processus de production et des facteurs de production. ▪ Etude des différentes théories liées à l'échange. ▪ Travaux en atelier et exercices pratiques <p>Echange de ces concepts et réalisation de fiche de synthèse</p> <p>Etude de cas Lecture dirigée et rapport de synthèse</p>

THÈME : Marché		
COMPÉTENCES	CONTENUS	SITUATION D'ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre le concept d'Economie de marché ▪ Décrire les caractéristiques de marché. ▪ Examiner les mécanismes qui régissent les prix sur le marché (loi de l'offre et de la demande) ▪ Identifier les principaux rôles de l'Etat dans une économie de marché. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de marché et économie de marché ▪ Types de marché : marché des biens et services, marché des facteurs de production ▪ Structure de marché : Concurrence pure et parfaite, monopole, oligopole, duopole ▪ Enoncé de la loi de la demande et de la loi de l'offre ▪ La loi de la demande et la loi de l'offre : plan de demande, courbe de demande, plan d'offre, courbe d'offre ▪ Echec de marché: pouvoir de marché et externalité ▪ Intervention de l'Etat sur le marché. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de. la notion de marché ▪ Etude des différents types de marché. ▪ Présentation de la loi de l'offre et de la demande Etude des caractéristiques sur les structures de marché. ▪ Présentation du rôle et mission de l'état au niveau des marchés.
THEME : La croissance économique		
COMPÉTENCES	CONTENUS	SITUATION D'ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appréhender le concept de croissance économique. ▪ Mettre en relief les indicateurs de croissance économique ▪ Identifier les facteurs contribuant à la croissance ▪ Comprendre l'inflation et le chômage Comprendre les fluctuations du cycle économique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de croissance économique et de développement économique ▪ Différence entre croissance et développement. ▪ Définition des concepts clés : inflation, chômage et indicateurs. ▪ Les indicateurs de croissance : PIB, PNB, revenu national. ▪ Définition de cycles économiques. ▪ Les cycles économiques et ses phases: expansion et récession. ▪ les types de cycles économiques: Kitchin, Juglar, Kuznets, Kondratieff. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction des concepts clés par des exemples concrets. en lien avec les réalités haïtiennes. ▪ Présentation de notions ayant rapport avec la croissance économique et animation de débats autour des cycles économiques. ▪ Etude de cas : l'impact du chômage et l'inflation sur l'activité économique.
---	---	--